Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 125 (1980)

Heft: 3

Artikel: Un document fondamental d'Anne Blanchard : "Les ingénieurs du Roy,

de Louis XIV à Louis XVI"

Autor: Rapin, Jean-Jacques

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-344279

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

«Les ingénieurs du Roy, de Louis XIV à Louis XVI» *

par le major Jean-Jacques Rapin

Il nous a semblé utile de signaler à tous ceux qu'intéressent les problèmes du Génie et des Fortifications la parution d'un volume qui est une véritable somme, consacré à l'étude du corps des «Ingénieurs du Roy».

Rassemblant des hommes à la double formation scientifique et militaire, ce corps d'ingénieurs va jouer un rôle de premier plan non seulement — et même si c'est son rôle premier — dans la construction des fortifications, mais aussi dans l'aménagement des routes, des canaux, des installations portuaires, comme dans de nombreux travaux d'urbanisme et d'architecture, dont on a heureusement conservé plusieurs témoignages (villes fortes de Neuf-Brisach en Alsace, de Mont-Dauphin en Dauphiné, enceinte de Briançon, etc.).

Dans ce volume attachant et extrêmement vivant, malgré sa rigueur scientifique, l'auteur dresse une étude de ce véritable groupe social et corporatif à partir des origines, des conditions de vie, de la formation, des travaux professionnels et militaires de ces hommes. Cette sèche énumération est bien éloignée de l'immense prospection entreprise, dont l'ampleur n'a d'égale que la clarté de l'analyse et de l'exposition. De 1691, date de la création du Département des Fortifications, sous l'impulsion de Vauban, à 1792, c'est toute l'histoire d'un corps spécialisé de l'Ancien Régime qui défile sous nos yeux, avec ses grandes heures et les autres, en une galerie de personnages hauts en couleur, conscients de leurs privilèges comme de leurs devoirs, et dont Vauban chercha d'emblée à parfaire le niveau, comme en témoigne ce texte: «On doit examiner publiquement et à diverses reprises les jeunes gens qui veulent s'introduire dans les fortifications pour y être employés comme ingé-

^{*} Montpellier 1979 — Déposé à la Bibliothèque militaire fédérale et à la Bibliothèque de l'Association St-Maurice.

nieurs, non seulement en ce qui concerne la géométrie et le toisé, mais aussi sur les autres parties des mathématiques plus nécessaires, telles que la trigonométrie, les mécaniques, l'arithmétique, la géographie, l'architecture civile et même le dessin. En suite de quoi je serais d'avis de les obliger à une année ou deux de noviciat dans les places où il y a de grands ouvrages pour savoir quelle sera la portée de leur esprit, leur application et les progrès qu'ils y feront; et ce temps expiré après les avoir derechef examinés sur la théorie et sur la pratique, on pourra les recevoir dans l'ordre de second, leur donnant le brevet et la commission nécessaire à leur établissement; mais si après avoir fini leur noviciat, on voit qu'ils ne sont pas propres on pourra les retirer et leur donner de l'emploi dans l'infanterie... Personne ne doit être reçu dans les fortifications par faveur ou par recommandation; il faut que le mérite seul et la capacité des gens leur attire les emplois...»

Les exigences d'un tel programme expliquent déjà une grande partie des réussites exemplaires du corps des «Ingénieurs du Roy».

J.-J. R.

L'arme est à l'homme ce que la toilette est à la femme.

DOMINIQUE VENNER